

Votre référent : Sabrina FOULON

Adresse : 17 avenue de la république
28600 Luisant

Tél : 02 37 34 70 11

Email : chartres@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée, agréée et autorisée :

SAP815289996

Organigramme :

Sabrina FOULON, gérante

Jessica Gallais, Chargé d'évaluation et suivi qualité

Audrey Lamy, Coordinatrice Ressources humaines

Intervenants à domicile

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h00-17h00, Mardi au Vendredi : 9h00-12h00/ 13h30-17h30

*Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture:
sms ou message au 07 77 07 48 44.*

Transports :

Filibus 1 et 3, arrêt Mairie



Plan d'accès :



ZONE D'INTERVENTION :

Luisant, Barjouville, Fontenay sur Eure, Amilly, Lucé, Mainvilliers, Lèves, Champhol, Chartres, Le Coudray. Autres communes en fonction du lieu d'habitation de nos intervenantes, nous permettant la continuité de service.

LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraite, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance, AXA, FOR ME (APRIL), Mutuaide assistance, Via Vita, Domiserve, Dhomplus, Europ Assistance, Indépendance Royale, Fidélia, Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses, France Douche, Famileat.

AUTORITES DE TUTELLES :

Conseil Départemental : 1 place Châtelet 28000 Chartres

Agence Régionale en Santé : Cité Coligny 131 rue du faubourg Bannier BP 74409 - 45044 Orléans

DDETS : 15 place de la république 28000 CHARTRES

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ L'agence remet **gratuitement** un **devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le **livret d'accueil et de présentation** et ses annexes.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter la liste des personnes qualifiées, par arrêté
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime **d'une maltraitance** à l'encontre d'une personne vulnérable, contacter le numéro d'urgence n





TARIFS APPLICABLES AU 1er septembre 2024



TARIFS GENERIQUES

MODE PRESTATAIRE *

APEF CHARTRES-LUISANT

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	26,36 €	29,00 €	14,50 €
Bien-être	27,73 €	30,50 €	15,25 €
Evasion	29,09 €	32,00 €	16,00 €
Ponctuel	31,82 €	35,00 €	17,50 €

Détail des formules en annexe

AIDE AUX SENIORS			
Aide + Accompagnements	27,73 €	30,50 €	15,25 €

Détail des formules en annexe

AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP			
Aide + accompagnements	27,73 €	30,50 €	15,25 €

Détail des formules en annexe

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	31,82 €	35,00 €	17,50 €
Garde d'enfants + 3 ans	30,00 €	33,00 €	16,50 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	31,82 €	35,00 €	17,50 €

Détails des formules en annexe

JARDINAGE			
Ponctuel	37,50 €	45,00 €	22,50 €

Détails des formules en annexe

BRICOLAGE			
Ponctuel	40,91 €	45,00 €	22,50 €

Autres prestations : Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance (à partir de 29,90€ TTC - 24,91 HT)

Présence et vigilance à domicile (30,00 € TTC - 25,00 € HT) Démarches administratives (30,00 € TTC - 27,27 € HT) Mise en beauté (pour personnes dépendantes) (40,00 € TTC - 36,36 € HT) Soins et promenades d'animaux de compagnie (pour personnes dépendantes) (30,00 € TTC - 27,27 € HT) Sollicitation et activités à destinations des personnes dépendantes (30,00 € TTC - 27,27 € HT)

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence

Frais d'intervention sur prestation de confort: 1,00 € TTC - (0,83 € HT)

Frais de gestion administrative mensuels : 20,00 € TTC - (16,67 € HT)

Frais kilométriques dans la cadre des prestations :0,80 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

Indemnité forfaitaires de recouvrement : 40€

Clause au contrat de non-sollicitation du personnel : 1500 €



DETAIL DES FORMULES

Ménage / Repassage *

	DETENTE	BIEN-ETRE	EVASION
MENAGE			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X
Faire les lits		X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X
Cirer et ranger les chaussures			X
REPASSAGE			
Repasser et ranger les vêtements		X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X
ENTRETIEN DU LINGE			
Trier, étendre, plier le linge		X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X
Entretien de la literie, les voilages et rideaux			X
Apporter et récupérer au pressing			X
Effectuer des travaux simples de couture			X
GESTION DES COURSES			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X
PREPARATION DES REPAS			
Préparer des repas simples		X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE			
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X
Entretien des plantes d'intérieur		X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X
Entretien courant de la terrasse et du mobilier de jardin			X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

DETAIL DES FORMULES

Aide aux séniors & Personnes en situation de handicap ⁽¹⁾

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de la personne accompagnée.

	AIDE (2)	ASSISTANCE (3)
ENTRETIEN DU LOGEMENT		
Nettoyer les sols et faire les poussières	X	X
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	X	X
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires, etc.)	X	X
Faire les lits et changer les draps	X	X
Ranger et organiser les pièces	X	X
GESTION DU LINGE		
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	X	X
Effectuer des travaux simples de couture	X	X
GESTION DES REPAS ET COURSES		
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarasser, etc.)	X	X
Aider / Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	X	X
Réaliser les courses (en autonomie à partir d'une liste)	X	X
Ranger et conditionner les produits achetés	X	X
Assister dans la prise des repas		X
ENTRETIEN CADRE DE VIE		
Nettoyer les fenêtres et les vitres	X	X
Entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières	X	X
Vider et sortir les poubelles	X	X
Maintenir une vigilance au domicile	X	X
Soins et promenades d'animaux de compagnie *	X	X
PARTICIPATION A DES ACTIVITES / SORTIES		
Aider aux tâches administratives	X	X
Participer à des jeux, discussions, échanges, etc.		X
Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc.		X
ACCOMPAGNEMENTS A L'HYGIENE, LE CONFORT ET LES DEPLACEMENTS		
Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)		X
Aider à la toilette et aux changes		X
Aider à l'habillage et au déshabillage		X
Aider aux transferts (levers, couchers)		X
Sécuriser et aider dans les déplacements au domicile et à l'extérieur		X
Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, etc) *		X

(1) Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge PCH, toutes les tâches peuvent être réalisées hormis l'entretien du logement et du cadre de vie.

(2) Formule proposée dans le cadre du régime de la déclaration en mode prestataire

(3) Formule proposée dans le cadre du régime de l'autorisation en mode prestataire

* Prestations réservées uniquement aux personnes dépendantes

DETAIL DES FORMULES

Garde d'enfants ⁽¹⁾

Une des priorités de l'intervention est de veiller à la sécurité de/des enfant(s).

	GARDE D'ENFANT - 3 ANS *	GARDE D'ENFANT - 18 ANS HANDICAPES*	GARDE D'ENFANT + 3 ANS **	GARDE D'ENFANT PARTAGEE ***
DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS				
Amener et aller chercher à la crèche	X	X		X
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie		X	X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires		X	X	X
COURSES / REPAS				
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X	X
Préparer les repas	X	X	X	X
Aider à la prise des repas	X		X	X
SOMMEIL				
Organiser les réveils et les couchers	X		X	X
Organiser les siestes	X		X	X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT				
Gérer les changes	X		X	X
Accompagner à la propreté	X		X	X
Accompagner au bain, à la douche	X		X	X
Accompagner dans la petite toilette	X		X	X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE				
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludico-éducatives et des activités de détente	X		X	X
Aider aux devoirs			X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT				
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X	X

(1) Garde de 3 enfants maximum par intervention

* Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire, intégrant la garde d'enfant de - 3 ans et le enfants de - 18 ans en situation de handicap

** Formule relevant du régime de la déclaration en mode prestataire

*** Formule relevant du régime de la déclaration en mode prestataire, comprenant la garde d'enfants de 2 voire 3 familles alternativement au domicile de l'une ou de l'autre.

DETAIL DES FORMULES

Jardinage

JARDINAGE

La tonte	X
Le désherbage	X
Le ramassage des feuilles	X
Le débroussaillage	X
La plantation de petits végétaux	X
La taille des haies, arbustes et arbres	X
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation	X
Le déneigement des abords immédiats du domicile	X
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)	X
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux	X
L'entretien régulier des allées et des terrasses	X
Le traitement des arbres et des arbustes	X
L'application d'engrais et/ou d'amendements	X
L'arrosage manuel des végétaux,	X
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...	X

LE POTAGER

La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle	X
--	---

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).

TARIFS APPLICABLES AU 1er septembre 2024

TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES

MODE PRESTATAIRE *

APEF CHARTRES-LUISANT

TARIFS HORAIRES

Les prestations d'assistance ne sont pas soumises aux frais de gestion administrative mensuels

HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt**
----	-----	----------------------------

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

APA Allocation personnalisée d'autonomie	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est inférieure à 100 % . Il comprend le tarif APA (% notifié par le Conseil Départemental sur 23€50 TTC) + 7 € TTC	28,91 €	30,50 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est égale à 100 % . Il comprend le tarif APA sans reste à charge.	22,27 €	23,50 €	
Tarif Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE		32,13 €	33,90 €	16,95 €
PCH Prestation de compensation du handicap	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France	22,27 €	23,50 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (23€50 TTC).			
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE		32,13 €	33,90 €	16,95 €

CAISSES DE RETRAITE ET ORGANISME FINANCEUR

CNRACL	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales	23,91 €	26,30 €	50% du reste à charge de votre facture
CMCAS	Caisse régionale pour le personnel des industries électriques et gazières d'Eure et Loir	23,91 €	26,30 €	
CNMSS	Caisse nationale militaire de sécurité sociale.	23,91 €	26,30 €	
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie d'Eure et Loir	23,91 €	26,30 €	

Frais kilométriques dans la cadre des prestations : 0,80 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

Indemnité forfaitaires de recouvrement : 40€

Clause au contrat de non-sollicitation du personnel : 1500 €

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence



- SARL Solutions Famille au capital de 8 400 € - Immatriculée au RCS de Chartres - Siret 8152899960028 - Siège social : 17 avenue de la république 28600 Luisant

Entreprise indépendante membre d'un réseau de franchise - V11 112023

Votre référent : Sabrina FOULON

Adresse : 17 avenue de la république
28600 Luisant

Tél : 02 37 34 70 11

Email : chartres@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure autorisée :

SAP815289996

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h00-17h00, Mardi au Vendredi : 9h00-12h00/ 13h30-17h30

Transports :

Filibus 1 et 3, arrêt Mairie

ZONE D'INTERVENTION :

Luisant, Barjouville, Fontenay sur Eure, Amilly, Lucé, Mainvilliers, Lèves, Champhol, Chartres, Le Coudray. Autres communes en fonction du lieu d'habitation de nos intervenantes, nous permettant la continuité de service.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

L'agence remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

DDETS : 15 place de la république 28000 CHARTRES

	TARIFS HORAIRES HT	TARIFS HORAIRES TTC
ENTRETIEN LOCAUX COMMERCIAUX		
Ménage simple	25,42 €	30,50 €
Ménage + Matériel	29,17 €	35,00 €
Surfaces vitrées	31,67 €	38,00 €
ENTRETIEN COPROPRIETES		
Ménage simple	25,42 €	30,50 €
Ménage + Matériel	29,17 €	35,00 €
Surfaces vitrées	31,67 €	38,00 €
ENTRETIEN DE VOS ESPACES VERTS		
Jardinage	37,50 €	45,00 €

Frais annexes

Frais de gestion administrative : 20€ TTC /mois (16,57€HT /mois)

Indemnité forfaitaires de recouvrement : 40€

(1) Majoration de 25% des heures de nuit (22H - 7H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

ESPACE DE TRAVAIL	Tâches
Aérer les locaux	X
Dépoussiérer les bureaux, plans de travail et sièges (débarrasser par vos soins)	X
Désinfecter les appareils (téléphones, claviers, souris, ...)	X
Dépoussiérer les meubles et objets meublants y compris les écrans d'ordinateur éteints par vos soins	X
Aspirer ou balayer les sols (selon revêtement)	X
Laver les sols	X
Vider les corbeilles à papier et déposer les sacs dans l'endroit indiqué par vos soins	X

ESPACES COMMUNS	
Aérer les locaux (20 min par pièce)	X
Nettoyer et désinfecter les surfaces plates (poignées, interrupteurs, interphones, etc.)	X
Dépoussiérer les meubles et objets meublants	X
Aspirer et laver les sols (selon revêtement)	X
Vider les poubelles et remplacer les sacs	X

CUISINE / SANITAIRE	
Nettoyer et désinfecter les appareils sanitaires (robinet, cuvette, lavabo, faïence, miroirs, etc.)	X
Nettoyer et désinfecter les poignées et interrupteurs	X
Vider les poubelles et remplacer les sacs	X
Aspirer et Laver les sols	X
Approvisionner en consommables (savon, papier toilette, serviettes en papier, etc.) fournis par vos soins	X
Désinfecter les appareils de cuisson (micro-onde, réfrigérateur, machine à café, etc.)	X

CADRE DE VIE	
Arroser les plantes	X
Lustrer les cuivres	X
Enlever les toiles d'araignées	X
Nettoyer les plinthes	X
Nettoyer les radiateurs	X

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS	
Tonte, Désherbage, Ramassage des feuilles, Arrosage manuel	X
Plantations de petit végétaux, taille de haies, arbustes et petits arbres	X
Enlèvement des déchets, évacuation des végétaux, petit arrachage manuel	X
Entretien des allées et terrasses	X
Déneigement des abords immédiats du local	X
Entretien des massifs (bêchage, binage, griffage,...)	X
Application d'engrais et/ou amendements	X